

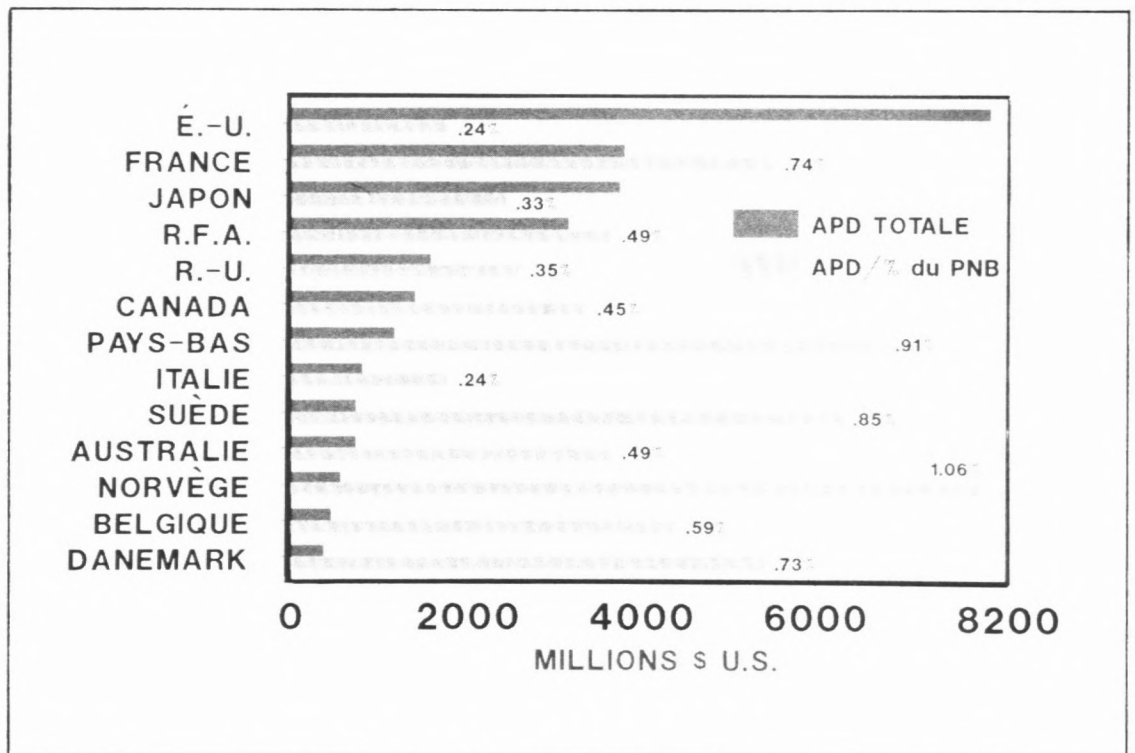
autres grands groupements commerciaux et financiers nous donne la possibilité de renforcer le système économique multilatéral et aussi de servir nos propres intérêts économiques. Mais notre influence finira par diminuer si notre compétitivité faiblit.

Notre bilan en matière d'aide au développement a également été une source d'influence, non seulement en raison de sa qualité généralement élevée, mais aussi en raison du pourcentage de notre PNB que nous avons affecté à l'aide. (Voir la figure 12.) En 1983, le Canada s'est classé sixième parmi les dix-sept pays donateurs de l'OCDE en termes d'aide publique au développement (APD) globale, et troisième parmi les sept pays du Sommet pour ce qui est de l'APD comme pourcentage du PNB et notre contribution au titre de l'APD a représenté 71 \$ par Canadien.

Le Canada a aussi un certain poids politique. Nous sommes respectés pour la stabilité de notre démocratie parlementaire; pour notre adhésion au principe de la suprématie du droit dans les relations internationales; pour notre appui constructif et de longue date au système des Nations unies; pour notre promotion active du contrôle des armements et du désarmement; pour notre respect des droits de la personne et de l'intégrité de l'environnement; et pour la formation que nous donnons aux étudiants étrangers ainsi que pour notre appui des contacts et des échanges internationaux dans les domaines de l'éducation et de la culture.

Notre appartenance à des organisations comme l'OTAN, l'ONU, le Commonwealth et la Francophonie nous est tout particulièrement utile. Elle

Figure 12: DONNÉES COMPARATIVES SUR L'AIDE, 1983



Source : OCDE, Coopération pour le développement, 1984